

Cent Centimètres Carrés *des petits artistes*

Du 14 février au 17 mars 2024

Galerie du Philosophe
Place de l'Europe - 09130 Carla-Bayle – Ariège

Cent Centimètres Carrés, c'est quoi ?

Cent Centimètres Carrés est une exposition collective organisée depuis 2012 par l'association **Rue des Arts** à la Galerie du Philosophe au Carla-Bayle ; elle réunit professionnels et amateurs sous la contrainte du petit format, un carré de 10 x10 cm. Après avoir laissé les murs de la galerie aux adultes, nous invitons les enfants à exposer leurs créations. Mêmes contraintes et même adresse !

Qui peut participer ?

Tous les établissements scolaires peuvent participer (écoles et ALAE) ! L'association Rue des Arts lance un appel à candidatures pour participer à la prochaine exposition **Cent Centimètres Carrés des petits artistes**, qui aura lieu du 14 février au 17 mars 2023 au Carla-Bayle. Cet appel s'adresse aux enseignants voulant développer une pratique artistique dans le cadre d'un atelier au sein de leur établissement scolaire.

Quelles sont les règles du jeu ?

Rien de plus simple : chaque enfant doit réaliser une œuvre carrée de 10 x 10 cm. Pas de thématique particulière, pas de technique imposée ; de l'aquarelle au collage, de la photo au dessin, à vous de choisir ! N'oubliez pas de mentionner au dos de chaque oeuvre : le nom de l'école, la classe et le nom et prénom de l'enfant.

Rue des Arts, c'est qui ?

Rue des Arts est une association qui s'est donnée pour mission de promouvoir l'art en milieu rural. Elle est domiciliée à la Galerie du Philosophe, située dans le petit village d'artistes du Carla-Bayle en Ariège. Avec plus de vingt-cinq ans d'existence, elle a réussi à se forger une identité, un réseau et un public. En plus de promouvoir le travail d'artistes reconnus et amateurs, l'association se tourne de plus en plus vers les publics spécifiques tels que les scolaires, résidents de centres d'accueils pour demandeurs d'asile, résidents de foyers de vie, en proposant des ateliers et des médiations adaptées.

Comment venir visiter l'exposition ?

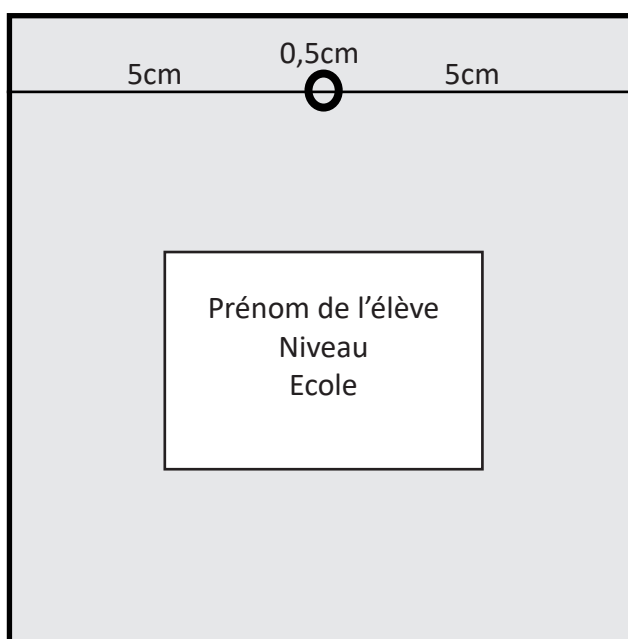
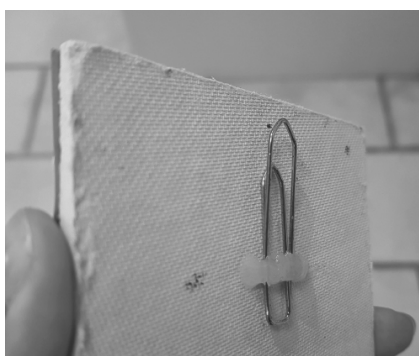
Participer à l'exposition vous donne le droit de venir visiter gratuitement la Galerie du Philosophe, guidé par un médiateur, entre le 14 février et le 17 mars 2023. La date se fixe en amont avec l'équipe de Rue des Arts. Vous pouvez bonifier votre visite avec un atelier mené par un artiste du Carla-Bayle et une visite patrimoniale du village. Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet : <https://galerieduphilosophe.fr/visite/>

Contraintes techniques

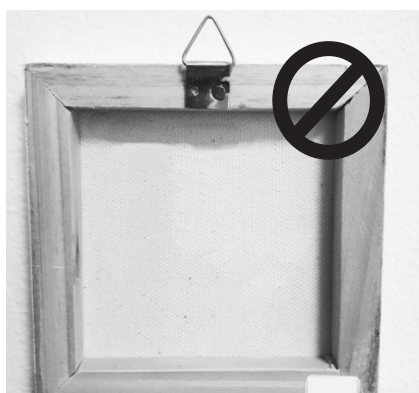
Chaque pièce doit être munie d'une accroche centrée au dos à 0,5 centimètres sous le bord supérieur. Cette dernière doit pouvoir accueillir la tête d'un clou.

Privilégier des supports rigides afin d'éviter toute déformation des œuvres.

Exemples d'accroches autorisées :



Exemple d'accroches refusées :



**Merci d'écrire au dos de chaque œuvre le prénom,
le niveau et l'école de l'enfant.**

Fiche d'informations à compléter pour le cartel/légende

Nom de l'école :

Niveau/classe :

Technique

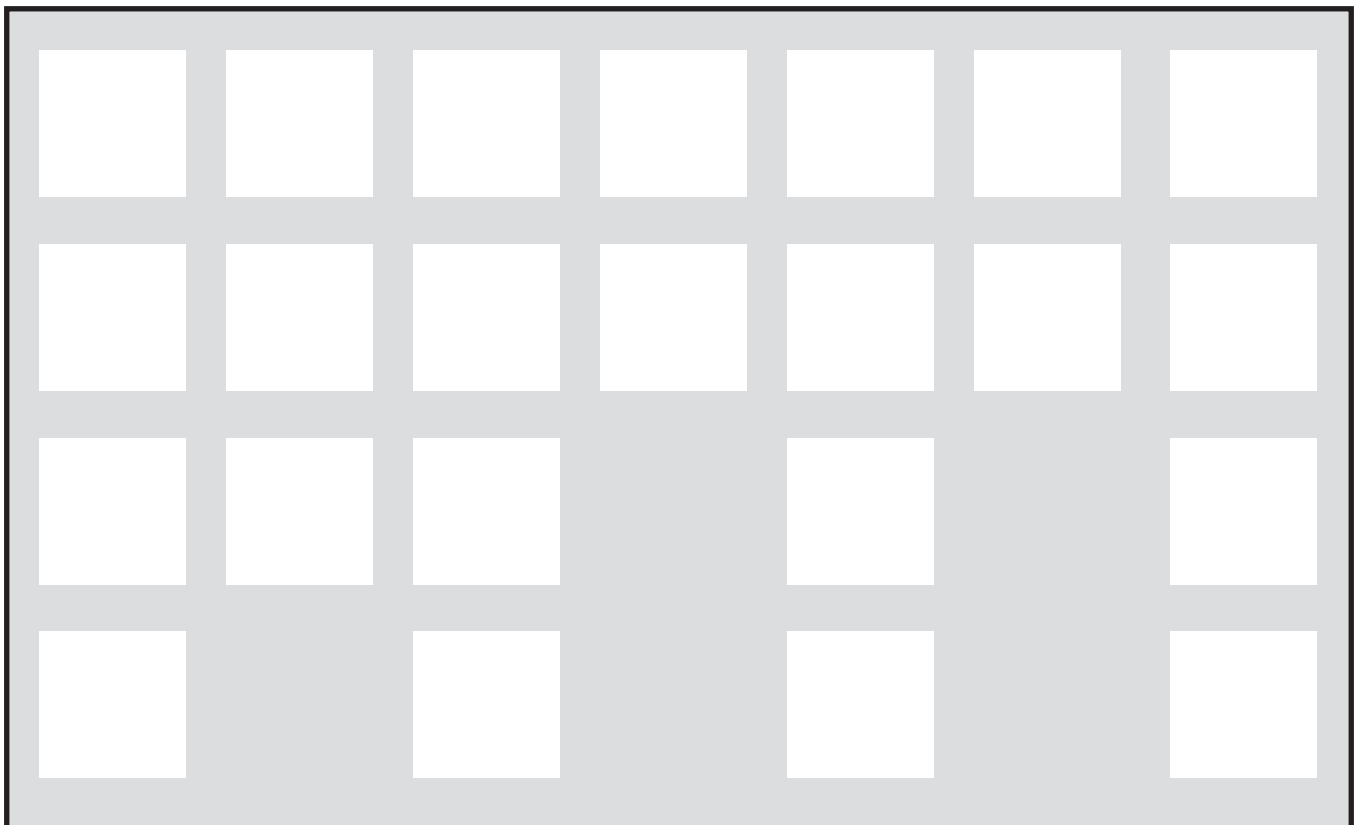
Quelques mots pour expliquer la démarche et la technique utilisée.

Thème (si applicable)

Quelques mots pour expliquer le sujet des œuvres.

Si les œuvres s'accrochent dans un ordre spécifique, merci de joindre une photo présentant l'accrochage tel que vous le souhaitez.

Exemple :



Fiche d'inscription

Cent Centimètres Carrés des petits artistes 2024

Pour faire participer votre établissement vous devez impérativement :

- Remplir et nous renvoyer la fiche d'inscription avant le **dimanche 7 janvier** à l'adresse ci-contre.
- Souscrire à une adhésion qui comprend une cotisation de 20€ par établissement.
- Règler les frais d'accrochage qui s'élèvent à 5€ par classe inscrite.
- Envoyer par colis ou déposer les œuvres de vos élèves de 14h à 18h entre le mercredi 7 et le vendredi 9 février, et sur rendez-vous le week-end du 10-11 février.
- Retrait des œuvres du mardi 19 au dimanche 29 mars.

**Association Rue des Arts
Galerie du Philosophe
Place de l'Europe
09130 CARLA-BAYLE**

Établissement / Nom du chef d'établissement :

...../.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Courriel :@.....

Enseignant / Classe / Nombre d'élèves :

1...../...../.....

2...../...../.....

3...../...../.....

4...../...../.....

adhésion à l'association		nombres de classes		frais d'accrochage par classe		TOTAL
20 €	+		x	5 €	=	€

- Chèque à l'ordre de « Association Rue des Arts »
- Espèces
- Virement bancaire (RIB à disposition sur demande)

Signature :

Date :